

CRIDA

Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie
33, rue Navier - 75017 Paris - Tél. (33) 01 53 06 90 70 - Fax. : (33) 01 53 06 90 73

L'Économie solidaire : à la recherche de nouvelles formes d'économies entre l'État et le marché

Intervention au *congrès mondial sur la coexistence humaine dans un monde responsable et solidaire à l'aube du III^{ème} millénaire*

Laurent Fraisse

L'économie solidaire suscite de plus en plus d'intérêt tant par les pratiques socio-économiques qu'elle recouvre que par les débats théoriques qu'elle implique. De nombreux acteurs de terrain et de réseaux associatifs se reconnaissent dans cette perspective qui donne un sens à leurs actions. Au niveau de la recherche, ce terme est discuté par les chercheurs qui tentent d'analyser les évolutions de l'économie sociale et la constitution d'un tiers secteur d'activité économique distinct du marché et de l'État. Enfin, les pouvoirs publics commencent à s'en préoccuper, intéressés à la fois par le potentiel en emplois de ces initiatives et par le renouvellement des politiques sociales et d'insertion dont elles sont porteuses.

Cette présente contribution ne vise pas à dresser un panorama exhaustif des débats et des pratiques de l'économie solidaire. Aussi, après avoir donné un bref aperçu de la diversité des initiatives solidaires, notre propos visera à expliquer pourquoi la problématique de l'économie solidaire s'inscrit dans un contexte de tertiairisation de l'économie et en quoi elle est porteuse d'un autre regard sur l'économie. Il s'appuiera sur les travaux du CRIDA¹ sur le développement des services de proximité en France et en Europe et plus particulièrement sur la conceptualisation de l'économie solidaire proposée par Bernard Eme et Jean-Louis Laville².

L'économie solidaire : une diversité d'approches et d'initiatives

¹ Le Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie travaille au sein du LSCI/CNRS.

² Pour une présentation de l'économie solidaire se référer à :

- Sous la direction de Bernard Eme, Jean-Louis Laville, *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993 ;

- Sous la direction de Jean-Louis Laville, *L'économie, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994 ;

- Bernard Eme, Jacques Gautrat, Jean-Louis Laville, Bernard Perret, Guy Roustang, *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997 ;

Pour les réseaux d'acteurs qui s'en réclament³, l'économie solidaire recouvre une pluralité d'approches et d'activités économiques. Sans prétendre dresser une liste exhaustive des dynamiques sociétales qu'elles recouvrent, les pratiques suivantes peuvent être considérées comme relevant de l'économie solidaire :

- Des locataires qui s'organisent pour maintenir ou réhabiliter l'habitat de leurs cités, animer des territoires à fort risque de désertification, refaire vivre le petit commerce (régies de quartiers, restaurants d'insertion,...) ;
- Des jeunes qui décident de monter et de faire vivre des lieux artistiques (studios de répétitions, cafés-musiques,...) ;
- Des chômeurs que se mobilisent pour faire valoir leurs droits et créer ensemble des emplois ;
- Des salariés qui se regroupent pour sauver leurs entreprises, pour faire vivre des tissus locaux de petite et moyenne entreprises ;
- Des familles qui collaborent avec des aides à domicile pour permettre à un parent âgé de continuer à vivre chez soi malgré une perte d'autonomie ;
- Des parents qui s'organisent pour créer et gérer avec des professionnels des lieux de garde d'enfants qui font défaut dans leur quartier (neuf cents crèches parentales pour quatre mille emplois, etc.) ;
- Des habitants de zones rurales qui veulent refaire vivre leur territoire en mettant en place des unités d'activités multi-services ;
- Des consommateurs, soucieux de la qualité et des conditions de production sociales et écologiques des produits qu'ils achètent, qui créent des filières et labels commerciaux appropriés (commerce équitable et magasins biologiques,...) ;
- Des épargnants qui mutualisent une partie de leurs ressources en vue de l'orienter vers des activités socialement utiles et de financer des projets de chômeurs ou petits entrepreneurs qui n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques (épargne et crédit solidaire).

Il y a donc un foisonnement de pratiques qui définissent les contours d'une économie solidaire. Portées par des acteurs d'origine socioprofessionnelle différente, ces initiatives peuvent être qualifiées de solidaires dans la mesure où elles déplacent les frontières instituées entre l'économie et le social, ne relevant à proprement parler ni de l'économie de marché, ni de l'économie publique. Au-delà de leur diversité, ces initiatives présentent, dans leur émergence comme dans leur consolidation, les traits originaux et communs suivants⁴ :

³ La composition de l'Inter-réseaux Economie solidaire en France donne un aperçu de cette diversité. On y retrouve ainsi : l'Agence pour le développement de l'économie locale (ADEL), l'Agence pour le développement des services de proximité (ADSP), Artisans du Monde, Biocoop, le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs (CCSC), Civilités, le Comité nationale des Régies de Quartiers (CNLRQ), Economie et Humanisme, la Fonda Rhône-Alpes, le Mouvement des réseaux d'échanges de savoirs (MRERS), le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Opale-Culture et proximité, Peuples Solidaires, le Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS), le Réseau de citoyenneté sociale (RCS), Terre des Hommes France.

⁴ Ces traits communs sont en partie tirés de "L'appel pour l'économie solidaire" produit par le Collectif Inter-réseaux économie solidaire.

- Les initiatives solidaires mettent la réciprocité au cœur de leur passage à l'action économique. C'est avant tout pour faire face à des insatisfactions sociales et culturelles qui les affectent dans leur vie quotidienne que des personnes s'associent librement pour mener en commun des actions qui contribuent à la création d'activités économiques et d'emplois tout en renforçant la cohésion sociale par des nouveaux rapports sociaux de solidarité.

- La volonté d'entreprendre dont font preuve les acteurs qui s'y impliquent est collective et ne peut pas s'expliquer d'abord par l'attente individuelle d'un "retour sur investissement". Les initiatives solidaires naissent d'un projet partagé tirant sa force de la nécessité et du sens qu'il revêt pour ses promoteurs.

- Ces initiatives se pérennisent en combinant ressources marchandes, non marchandes et non monétaires. Les activités économiques créées se consolident dans de bonnes conditions, lorsqu'elles parviennent à trouver un équilibre de gestion entre le prix payé par le consommateur, les aides des collectivités publiques et les contributions volontaires des habitants et/ou usagers.

- Ces expériences s'organisent dans une dynamique citoyenne en favorisant la mise en place d'"espaces publics de proximité". Parce qu'ils se heurtent aux insuffisances des institutions légitimes de production de richesse et de solidarité, privées comme publiques, les promoteurs de l'économie solidaire débattent et mettent en œuvre des projets économiques qui interrogent les contextes dans lesquels ils émergent. Ainsi, la création d'un service d'aide à domicile en milieu rural peut facilement poser la question du contenu de la politique locale en faveur des personnes âgées. En cela, les initiatives de l'économie solidaire trouvent un large écho auprès de la société civile qui, par leur engagement, contribuent tant à la production de biens et de services qu'à l'approfondissement de la démocratie.

Une réalité internationale dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud

Si l'on parle principalement d'économie solidaire en France et aussi en Europe, cette dynamique partage, par delà les différences socio-économiques évidentes, des caractéristiques communes, tant sur le plan de la recherche que sur le plan des réseaux d'acteurs⁵, avec ce que l'on appelle communément « l'économie populaire » en Amérique du Sud. Nées dans les zones périurbaines pour faire face à des problèmes de subsistances, l'économie populaire recouvre des micro-entreprises familiales, des coopératives d'achats et de distribution, des cantines populaires et potagers communautaires, des groupes d'auto-construction et comités de sans logis, des mutuelles de santé, des colonies de vacances, des jardins d'enfants, etc. On assiste dans ce pays, comme au Pérou, en Bolivie ou au Brésil, à une lente structuration d'un mouvement parti de l'économie souterraine de survie et qui se transforme en un ensemble de véritables organisations économiques génératrices d'emplois et de revenus stables. Alors

⁵ Cf. sous la direction de Humberto Ortiz et Ismael Munoz, *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, Lima, éd. CEP, 1998. Le Symposium international « Globalisation de la solidarité » s'est tenu à Lima en juillet 1997. 200 représentants d'organisations populaires, de groupes d'appui, de réseaux de développement local, venus de 32 pays différents, s'y sont rencontrés. Une déclaration finale pose des principes et des propositions communes aux participants du Nord comme du Sud.

que la reconnaissance de l'économie solidaire implique, au Nord, une ouverture de l'Etat à la négociation et à la gestion partagée avec les réseaux de la société civile, elle passe, au Sud, par la reconstruction d'un Etat de droit, garant des droits économiques et sociaux, et par la reconsidération de l'économie populaire comme potentiel de développement et non plus comme « objet » à « moderniser »⁶.

La tertiairisation de l'économie, un processus favorable à l'émergence de l'économie solidaire

Les spécificités des pratiques de l'économie solidaire, en particulier l'impulsion réciproitaire et l'hybridation des ressources, ont été mises en évidence par les analyses des services de proximité menées depuis une dizaine d'années par les chercheurs du CRIDA⁷. Autrement dit, des activités évoquées plus haut telles que l'épargne de proximité, le commerce équitable, l'agriculture biologique, qui pour certains réseaux font partie de l'économie solidaire, ne seront pas ici analysées. Elles mériteraient chacune une étude approfondie. Ceci dit on peut faire l'hypothèse selon laquelle les activités solidaires qui émergent dans des secteurs économiques déjà fortement structurés, tels que l'agriculture, la banque, la grande distribution, existent à la marge les modes de production et de distribution dominants. A l'inverse, dans des secteurs en cours de structuration comme pour les services de proximité, l'économie solidaire constitue un mode d'institutionnalisation possible pour ces activités.

Pour avoir un aperçu du type d'activités de proximité, on peut se référer à la nomenclature proposée par la Cellule Prospective de la Commission européenne pour caractériser les "initiatives locales de développement et d'emploi"⁸. 17 domaines regroupés en quatre catégories : les services d'amélioration de la vie quotidienne (services à domicile, garde d'enfants, NTIC, aide aux jeunes en difficulté d'insertion) ; les services d'amélioration du cadre de vie (amélioration du logement, sécurité, transports collectifs locaux, revalorisation des espaces publics urbains, commerces de proximité) ; les services culturels et de loisirs (tourisme, audiovisuel, valorisation du patrimoine culturel, développement culturel local, sport); les services d'environnement (gestion des déchets, gestion de l'eau, protection et entretien des zones naturelles, contrôle de la pollution).

Parmi les initiatives on peut distinguer des services à la collectivité, par exemple des services liés à l'entretien de l'environnement, au transport ou à la sécurité. Ils font souvent l'objet d'une réglementation incitative. D'autres sont davantage des services à la personne (aide à domicile, garde d'enfant, etc.) même s'ils peuvent prendre un caractère semi-collectif.

Le mouvement de l'économie vers les services

⁶ Selon les termes employés par Ignacio Larraechea et Marthe Nyssens dans « L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili », p. 179-222 de *L'économie solidaire, une perspective internationale*, sous la direction de Jean-Louis Laville, Desclée de Brouwer, 1994.

⁷ Cf. les travaux de Bernard Eme, Laurent Gardin, Jean-Louis Laville et Marie-France Gounouf.

⁸ Commission Européenne, *Les initiatives locales de développement et d'emploi, enquête dans l'Union européenne*, 1995, document de travail.

Ce n'est pas un hasard, si les services de proximité constituent un champ privilégié au développement de services solidaires. Ces initiatives apparaissent comme une des manifestations du processus de tertiairisation des activités économiques et de l'importance de la part des services relationnels dans la structure en emplois. Elles tentent de répondre à des besoins de proximité non satisfaits. Ces nouveaux besoins sont le résultat des mutations démographiques et sociologiques : l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, le vieillissement de la population, l'évolution de la cellule familiale, la montée du chômage et de l'exclusion, la transformation du milieu rural, la dégradation de certaines zones urbaines, la prise de conscience des menaces sur l'environnement et l'importance du cadre de vie, etc.

En quelques décennies, la structure en emploi des pays européens, a été considérablement bouleversée. D'abord par l'exode rural massif d'après guerre. La mécanisation, puis l'industrialisation de l'agriculture se sont accompagnées d'une baisse de la part de la population active dans le secteur primaire de 21,6 % à 5,6 % entre 1960 et 1992. Cette tendance à la baisse se poursuit. Depuis la fin des années 60, l'industrie suit le même chemin. Les entreprises industrielles ont ainsi perdu en France près de 800.000 emplois rien que dans la décennie 80. Corrélativement les services acquièrent une importance grandissante dans le volume total de l'emploi.

Mais les services ne constituent pas une catégorie homogène. On peut notamment distinguer les services standardisables tels que les services logistiques (transport, grande distribution, etc.) et les services administratifs (banques, assurances, administration, etc.). Ce ne sont pas dans ces services où l'utilisation des nouvelles technologies de l'information entraîne des gains de productivité potentiels importants. Dans ces activités de services de plus en plus soumis à la concurrence internationale, les perspectives de création d'emplois sont faibles, voir nulles (secteur bancaire et administration en France). C'est dans les services relationnels que les créations emplois sont les plus importantes. Peu soumis à la compétition internationale, les services relationnels, tels que les activités de conseils, les services aux entreprises, l'hôtellerie-restauration, les services personnels et domestiques, l'enseignement, la santé, l'action sociale, sont des activités à faible productivité, car peu standardisable. Certains sous ensemble comme les services sociaux, les services aux personnes et à la collectivité connaissent un essor particulièrement important. Selon l'OCDE, ils représentent plus de 30 % de la population active contre 20 % en 1970. Si l'on parle de services relationnels, c'est à dire des services dans lesquels il y a interaction directe entre prestataire et destinataire, que cela soit dû à la nature de l'activité comme dans la santé et les soins à la personne ou que cela soit dû au choix dans la mise en œuvre comme dans la protection de l'environnement. Il y a une relation de complémentarité avec les NTI, celle-ci étant un des supports de la relation, plutôt que de substitution. En ce sens, la proximité des services n'est pas simplement géographique (renvoyant à un ancrage) sur un espace local mais elle est aussi subjective (renvoyant à la dimension relationnelle de la prestation).

Entreprises à finalité sociale et hybridation des ressources

Un des traits particuliers de ces initiatives locales, c'est le mode d'institutionnalisation économique qu'elles prennent. Ces nouveaux services peuvent prendre différentes formes : des entreprises commerciales, des entreprises publiques, mais surtout des entreprises que l'on peut qualifier de "sociales". Pour autant, on retrouve plus souvent des entreprises sociales que d'en d'autres secteurs de l'économie. L'"entreprise sociale" recouvre des formes juridiques aux appellations très variées selon les pays. Cela va des coopératives sociales italiennes à la forme associative en France en passant par des entreprises communautaires aux Etats-Unis ou au Québec.

La *finalité sociale* tient au fait que l'activité ne vise pas d'abord le bénéfice du patrimoine des actionnaires, mais les services rendus aux personnes ou à la collectivité, les profits éventuellement dégagés étant réinvestis dans l'activité. L'existence d'enjeux sociaux explique l'implication des acteurs locaux dans le démarrage ou le fonctionnement de ces services que ce soit en tant qu'usagers, de bénévoles ou de sociétaires.

Un autre trait commun tient au mode de financements de ces activités: *l'hybridation des ressources marchandes, non marchandes et non monétaires*. Ces initiatives financent leurs activités en trouvant un équilibre de gestion entre le prix payé par le consommateur, les aides et subventions des collectivités publiques et les contributions volontaires et bénévoles. C'est sans doute cette dernière dimension non monétaire qui les distingue le plus des entreprises commerciales et publiques. Cette contribution est à la fois un facteur économique permettant de réduire dans une certaine mesure le coût du service et un facteur de cohésion sociale maintenant un lien avec les besoins locaux.

Il y a donc des explications tant économiques que sociologiques à ce mode "hybride" de financement. Il y a d'abord des raisons économiques : la faible solvabilisation de la demande de ces activités fait que de nombreux besoins restent insatisfaits. Les entreprises commerciales sont donc plus qu'hésitantes à se lancer dans un marché où, sauf à réserver ses services aux populations les plus aisées, souvent seule clientèle solvable, la rentabilité de ces activités est loin d'être assurée. Les difficultés des grands groupes à s'implanter durablement sur le marché de l'aide à domicile en témoignent. D'autre part les difficultés financières de l'Etat providence empêchent la collectivité publique d'apporter une réponse globale à ces demandes. Cela crée un espace pour les initiatives solidaires qui parviennent à répondre à ces besoins à un moindre coût (moins de bureaucratisation, plus de bénévolat). Quels que soient les formes et le volume qu'il revêt, l'engagement volontaire apparaît comme décisif dans la phase initiale dans le repérage des besoins, la construction initiale du projet, mais aussi par la suite dans la qualité du services et la régulation du rapport à l'utilisateur.

Mais davantage que des raisons économiques, il y a des raisons sociologiques qui tiennent à la mobilisation des acteurs locaux et à leur implication dans la construction des services. Il y a souvent le souci d'assurer l'accès aux services au plus grand nombre et/ou aux plus démunis ce que ne peut assurer la sélectivité du marché qui élimine les moins solvables. En un certain sens, les initiatives solidaires portent au niveau local une partie de l'intérêt général. Il y a également le souci d'apporter une réponse

personnalisée, dans le cadre de services individuels, ou appropriée à un contexte local, dans le cas de services publics.

Changer son regard sur l'économie

Les services solidaires constituent plus qu'un simple gisement d'emplois, ils peuvent constituer la base d'un développement intégrant des objectifs de cohésion sociale et de participation citoyenne parce que la création d'emplois est encadrée dans des préoccupations sociétales.

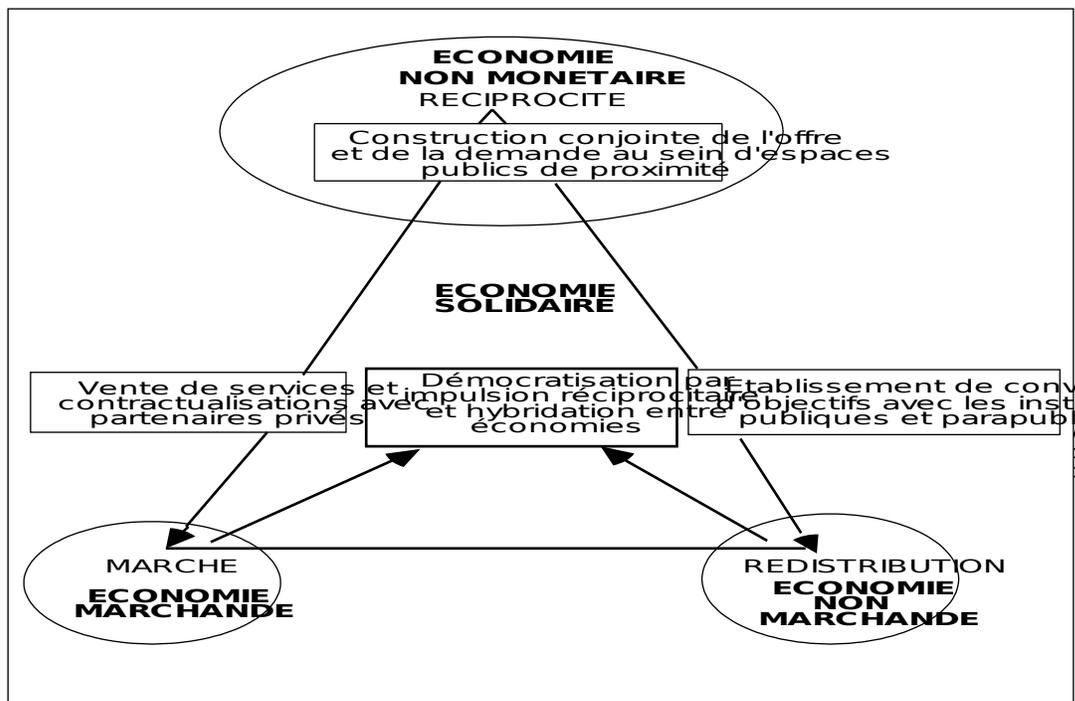
L'économie solidaire s'inscrit dans une perspective d'économie plurielle. Elle s'oppose à la vision dominante de l'économie où le marché est posé comme le seul modèle efficace et légitime de produire, d'échanger et de distribuer les richesses au détriment des autres dimensions de l'économie. Dans cette conception réductrice, l'économie publique et redistributive est systématiquement dévalorisée, jugée inefficace et improductive. Quant aux formes d'économies traditionnelle ou non monétaire, elles sont tout simplement occultées par une conception de la richesse nationale où seul ce qui peut-être comptabilisé ou solvabilisé prend de la valeur économique. Dire que l'économie est plurielle, c'est d'abord reconnaître que le marché constitue une composante de l'économie qui, tout en étant majeure, n'est pas unique.

Une vision plus réaliste de l'économie doit prendre en compte trois pôles dont il convient de préciser les avantages et les inconvénients :

- L'économie de marché peut être source d'efficacité, mais aussi source d'inégalités sociales puisqu'elle ne prend en compte que les besoins solvables. De plus, si elle permet de s'affranchir des relations familiales et hiérarchiques en introduisant une médiation par la monnaie dans les relations humaines, elle favorise aussi l'individualisme et le repli sur soi.

- L'économie non marchande garantit une redistribution plus équitable des richesses et un accès plus égal à un certain nombre de biens et de services publics jugés essentiels. Mais elle est aussi vecteur de bureaucratisation et favorise des solidarités impersonnelles qui peuvent déresponsabiliser les usagers.

- Ancrée dans des échanges réciprocaires et personnalisés, l'économie non monétaire produit des richesses et des échanges qui renforcent le lien social et les solidarités de proximité. Mais dans le même temps, parce qu'elle s'inscrit dans un contexte social de devoir et d'obligation plus ou moins hiérarchiques, l'économie non monétaire peut-être contraignante et s'opposer au désir d'émancipation individuelle.



CRIDA/LSCI

Cette représentation tripolaire de l'économie est simplifiée. La réalité économique est bien évidemment plus complexe. Elle se présente davantage comme une combinaison plus ou moins équilibrée de ces différentes formes d'économie que comme trois secteurs séparés. Si aujourd'hui, l'économie de marché est dominante, l'économie solidaire peut se définir comme une tentative de rééquilibrage au moins partielle des deux autres pôles. Il ne s'agit pas de choisir un des trois pôles, mais de parvenir à un meilleure combinaison, un nouvel équilibre.

Enjeux de l'économie solidaire face à la mondialisation

Les initiatives d'économie solidaire tentent de réconcilier initiatives économiques et solidarité que les politiques publiques ont tendance à trop souvent séparer. Pour autant, l'économie solidaire offre-t-elle une perspective crédible pour la construction d'un monde responsable et solidaire à l'aube du IIIème millénaire ?

En soi, le potentiel ces initiatives ne doit pas être surestimé compte tenu de leur fragilité économique. Leur dynamisme repose sur une partie d'engagement volontaire et militant qui est un bien précieux (« capital social » disent certains auteurs) dont le renouvellement ne va pas de soi dans les sociétés européennes où l'individualisme et la réussite individuelle restent fortement valorisés. Les initiatives d'économie solidaire ne constituent pas par elles-mêmes un projet alternatif à la mondialisation. Il est utopique de penser qu'initier et promouvoir des activités solidaires se propageront progressivement à

l'ensemble de la société et finiront par la force de l'exemple à faire basculer le système économique vers plus de justice et de démocratie. La force de l'économie solidaire dépend de sa capacité à peser sur l'environnement institutionnel et international. C'est pourquoi la transformation des initiatives d'économie solidaire dépend du projet de société dans lequel elles s'inscrivent, en particulier face à l'ultralibéralisme. Le risque est celui d'une marginalisation de l'économie solidaire qui entérinerait la dualisation entre économie mondialisée et économie local.

Le modèle dual découle implicitement de la dichotomie entre « services standardisables » et « services relationnels » ou encore chez d'autres auteurs⁹ entre « activités hétéronomes » et « activités autonomes ». En simplifiant, il s'agit de préserver autant que possible certaines activités humaines de toutes formes de marchandisation et d'accumulation. Dans cette perspective, les services solidaires compris comme locaux et relationnels constitueraient le lieu potentiel où des activités économiques demeureraient encadrées socialement et librement déterminées. Le risque d'une telle lecture est de laisser penser qu'il n'y a plus grand chose à espérer et à faire du côté des secteurs fortement capitalistiques et soumis à la concurrence internationale puisqu'ils sont définitivement dominés par la rationalité instrumentale et la logique marchande. Dans cette perspective, la place et le rôle l'économie solidaire dans la dynamique du capitalisme sera réduite à une économie territorialisée réparatrice des dégâts de l'économie de marché mondialisée ou encore comme le « cheval de Troie » d'un libéralisme sociale annonciateur d'un désengagement de l'Etat et d'une dérégulation des politiques sociales. Car, les risques de désengagement de l'Etat ne sont pas négligeables. Ce désengagement peut prendre deux formes. Soit à travers l'institutionnalisation d'un tiers secteur d'utilité sociale¹⁰ permettant à la société de gérer localement à moindre coût les laissés pour compte de la mondialisation. Soit à travers un appui temporaire à des initiatives qui sont considérées comme une étape transitoire dans la constitution d'un nouveau secteur économique que le marché à vocation à réguler une fois atteint un seuil de rentabilité suffisant.

Pour dépasser le modèle dual, il faut défendre un modèle d'économie plurielle délibérément critique de l'hégémonie du « tout marché ». Cette perspective est par exemple défendue dans *Vers un nouveau contrat social*¹¹. En résumé, le projet de développement consiste en un rééquilibrage des sphères dans le cadre de l'économie plurielle qui passe par davantage de régulation de la sphère marchande, une transformation de l'intervention étatique et promotion de l'économie solidaire et non monétaire. Par ailleurs, les auteurs adoptent une perspective de développement durable qui critique les représentations libérale et keynésienne de la croissance économique.

⁹ Chez André Gorz par exemple.

¹⁰ Sur les distinctions entre économie solidaire et tiers secteur, voir Bernard Eme, "Economie plurielle et recomposition des temps sociaux", in Hervé Defalvard, Véronique Guienne (dir), *Le partage du travail, bilan et perspective*, Paris Desclée de Brouwer, 1998.

¹¹ Bernard Eme, Jacques Gautrat, Jean-Louis Laville, Bernard Perret, Guy Roustang, *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997 ;

Dans cette perspective, il ne s'agit pas d'abord de mieux reconnaître institutionnellement la pluralité des formes d'entrepreneuriat et d'activité économique. Par exemple, cette reconnaissance passe par l'adoption par la Commission Européenne des statuts européens pour les coopératives, mutuelles et associations¹², l'espace économique européen s'étant jusqu'à présent exclusivement construit comme un espace de libre concurrence entre société de capitaux dans lequel les entreprises publiques et les sociétés de personnes n'ont aucune légitimité. A cet aspect défensif peut s'ajouter un volet offensif montrant en quoi les initiatives solidaires renouvellement des régulations publiques et marchandes. Au niveau des régulations publiques, force est de constater qu'historiquement en Europe comme dans nombre de pays du Sud, les organisations de l'économie sociale et solidaire contribué à la constitution des Etats-providence¹³ et au renouvellement des modes d'intervention des Etats-providence par leur capacité à répondre avant les services publics aux nouveaux besoins sociaux et à mieux tenir compte les aspirations des usagers.

Tout comme les micro-initiatives d'économie solidaire remettent en cause les modalités traditionnelles de l'action publique en insistant sur la participation des usagers, les acteurs du commerce équitable, de l'agriculture biologique ou de la finance éthique contestent les régulations marchandes des institutions internationales (OMC, FMI, Banque mondiale) sur l'ouverture commerce mondial, l'avenir de la dette des pays du tiers Monde. Les initiatives d'économie solidaire à l'international participent aussi au mouvement de contestation des formes la mondialisation dans les accords de libre-échange promus par les tenants de l'ultralibéralisme et en appellent à des règles commerciales plus justes qui intègrent les préoccupations sociales et environnementales.

Laurent Fraise

CRIDA / LSCI – juin 2000

¹² Proposition tirée du document de travail « L'économie sociale dans le développement de l'Union Européenne » du Comité Consultatif des Coopératives, Mutualités, Associations et Fondations (CMAF).

¹³ Au XIXème siècle, les mutuelles de santé et caisses ouvrières de retraite ont précédé et largement inspiré en France l'édification du système de protection sociale.